

# Dispositif 4C : Des clés pour des compétences, des connaissances, une carrière

## Contexte

---

Depuis 2010, l'Anfh Île-de-France propose à ses établissements adhérents, un dispositif de développement des compétences-clés de leurs agents. Les compétences-clés, ce sont les compétences considérées comme nécessaires à toute personne pour l'intégration sociale et l'emploi, l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active. Elles sont communes à tous les métiers, et nécessaires au développement des compétences techniques. Le socle commun des connaissances et compétences professionnelles comprend huit domaines :

- communiquer en français;
- utiliser des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique;
- savoir utiliser des techniques usuelles de l'information et des outils numériques;
- être apte à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe;
- travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel;
- avoir la capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie;
- savoir maîtriser les gestes et postures de base, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales, élémentaires;
- connaître les usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail.

## Objectifs

---

- Accompagner les agents dans la sécurisation et la construction de leur parcours professionnel.
- Proposer aux établissements adhérents, une offre de formation développant les compétences-clés en situation professionnelle.

## Renseignements complémentaires

---

Pour plus d'information, téléchargez les fiches programmes ci-jointes.

## Programme

---

Le dispositif «4C» se déroule en deux étapes :

1. un positionnement pour définir les besoins précis de chaque agent (avant et après la formation);

2. un parcours de formation individualisé basé sur l'exploitation de situations professionnelles en fonction du profil et des besoins de l'agent. Ce parcours de formation comprend deux modules indépendants correspondant au profil d'apprentissage de l'agent et à ses besoins de formation définis lors du positionnement préalable (cf. fiche formation).

**Public**

**Tout agent occupant un métier de 1er niveau de qualification, ayant besoin de développer ses compétences-clés pour un projet de formation, d'évolution professionnelle ou de mobilité professionnelle ou personnelle.**

**Exercice**

**2024**

**Nature**

**AFR**

**Durée**

**NON CONNUE A CE JOUR**